



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le **16 MARS 2022**

Nos références MEFI-D22-02869

Vos références : Votre courriel du 15 février 2022

Cher

Monsieur le secrétaire général,

Vous avez bien voulu me transmettre une copie du courrier que vous avez adressé à Monsieur Paul Huber, directeur des services judiciaires, concernant l'ouverture de négociations relatives à l'évolution des rémunérations et du pouvoir d'achat des corps spécifiques des services judiciaires, à savoir des greffiers des services judiciaires et des directeurs des services de greffe judiciaires.

J'ai pris bonne note de votre correspondance et j'ai demandé à Madame Nathalie Colin, directrice générale de l'Administration et de la Fonction publique, de faire le point sur ce dossier. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui pourra lui être réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Très sincèrement,
Amélie*

Amélie de MONTCHALIN

Monsieur Cyril PAPON
Secrétaire général CGT des chancelleries
& services judiciaires
cyril.papon@cgt-justice.org



101 rue de Grenelle
75327 Paris 07